



Injonction arrachage

Par **Pouda92**, le 12/06/2022 à 18:03

Bonjour

J'ai un balcon carrelé . On m'enjoint de le faire arracher , car il créerait des désordres sur le sous plafond en dessous . Ce que je conteste .

Que dois je faire , ou qui dois je aller voir , pour obtenir gain de cause .

Merci pour vos réponses ou conseils .

Cordialement
dapou

Par **amajuris**, le 12/06/2022 à 18:21

bonjour,

c'est qui " on " ?

ce balcon est-il carrelé d'origine ou est-vous qui l'avez fait carreler ?

salutations

Par **Pouda92**, le 12/06/2022 à 18:59

Re bonjour

Merci pour votre réponse

J'ai fait carreler ce balcon il y a 35 ans , suite à la construction de l'immeuble ,
dès que j'ai eu les clés de mon appartement .

On , c'est syndic-conseil syndical , en résolution pour notre prochaine AG , en fin de mois .

D'ailleurs c'est sur là convocation que j'ai appris la nouvelle !

Cordialement

Par **amajuris**, le **12/06/2022 à 19:11**

bonjour,

vous ne l'indiquez pas, mais il doit exister des fuites sur votre balcon (en principe partie commune) qui provoque des infiltrations à l'étage du dessous, et la réparation nécessite d'intervenir sur le sol de votre balcon donc de déposer votre carrelage, partie privative que vous avez ajoutée.

voir le lien ci-dessous:

[travaux-d-etancheite-sur-un-balcon-qui-paie-la-refection-du-carrelage ?](#)

salutations

Par **Pouda92**, le **12/06/2022 à 19:28**

Re

Aucune fissure n'apparaît sur mon carrelage , et le sous balcon ne présente aucune
écaillage , juste une très légère auréole , sans décollage ni champignonage .

D'ailleurs mon voisin du dessous , ne m'a jamais fait part d'un désordre de cet ordre .

Puis je faire faire une expertise personnelle .

Bonne soirée . Merci .

Par **amajuris**, le **12/06/2022 à 20:06**

bonjour,

si ce n'est pas votre voisin du dessous, qui est l'auteur de cette résolution concernant le plafond du balcon de votre voisin ?

salutations